

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LES

SOIREEES CANADIENNES,

RECUEIL DE LITTERATURE NATIONALE.



QUÉBEC.—BROUSSEAU FRÈRES, ÉDITEURS.

LES
SOIREEES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTERATURE NATIONALE.

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu'il les ait
oubliées."

CHARLES NODIER.



Le V. Dague

QUÉBEC
BROUSSEAU FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE BUADE, HAUTE-VILLE.

1861.



LES
SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE.



QUEBEC,

BROUSSEAU & FRÈRES, ÉDITEURS.



Prospectus Des Éditeurs.



Sur la proposition d'un certain nombre d'amis des lettres, nous avons entrepris la publication d'un Recueil de littérature nationale.

Ce recueil sera surtout consacré à soustraire nos belles légendes canadiennes à un oubli dont elles sont plus que jamais menacées, à perpétuer ainsi les souvenirs conservés dans la mémoire de nos vieux narrateurs, et à vulgariser la connaissance de certains épisodes peu connus de l'histoire de notre pays. Il contiendra, en outre, des œuvres littéraires d'autres genres, mais dans lesquelles les discussions politiques,

sous une forme ou sous une autre, ne devront jamais trouver accès ; une dernière partie sera destinée à recueillir les morceaux de littérature les plus remarquables, publiés depuis un certain nombre d'années, et dont le souvenir va se perdant.

Les SOIRÉES CANADIENNES seront publiées par livraison mensuelle, d'environ 32 pages in 8, formant ainsi, au bout de l'année, un joli volume de pas moins de 384 pages.

Tout en faisant appel à tous les talents, à toutes les plumes exercées, nous nous sommes, par avance, assurés du patronage d'écrivains connus : le public apprendra sans doute avec bonheur que ce recueil comptera parmi ses *contributeurs*, à divers titres, les messieurs dont les noms suivent :

MM. É. PARENT,
 L'Abbé J. B. A. FERLAND,
 F. X. GARNEAU,
 P. J. O. CHAUVEAU,
 J. C. TACHÉ,
 L'Abbé C. TRUDEL,
 L. J. C. FISET,
 O. CRÉMAZIE,
 A. GÉRIN-LAJOIE,
 J. LENOIR,
 N. BOURASSA,
 L'Abbé H. R. CASGRAIN,
 F. A. H. LARUE,
 L'Abbé C. LEGARÉ,
 L. H. FRÉCHETTE.

Nous aurions voulu nous procurer beaucoup d'autres noms aussi bien connus ; mais on comprendra qu'il nous eût été impossible de consulter tous ceux dont les lettres canadiennes s'honorent :—les circonstances nous ont fourni les noms qui précèdent.

L'abonnement datera du 1er Janvier de chaque année. Les deux premiers numéros de Janvier et de Février, 1861, paraîtront incessamment ensemble. Le prix de l'abonnement sera d'une piastre, *payable d'avance*.

Comme garantie de la qualité de cette œuvre, nous offrons les noms que nous avons donnés plus haut :—comme garantie d'exécution des conditions matérielles, l'honorabilité de notre maison.

Nous enverrons les numéros des *Soirées Canadiennes* à toute personne qui nous aura fait tenir la somme d'une piastre, avec son adresse, dans une lettre franche de port.

BROUSSEAU & FRÈRES,
7, Rue Buade.

Québec, 21 Février, 1861.



LES

SOIREEES CANADIENNES,

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE.



LA POÉSIE.

—

A M. OCTAVE CRÉMAZIE.

—

Fée aux voiles de soies,
Qui, rêveuse, déploies
Ta chevelure d'or,
Et, d'une aile éperdue,
T'élances vers la nue
Pour suivre le Condor !

Divine poésie,
O coupe d'ambrosie,
De nectar et de miel !
Voix pleine de mystère,
N'es-tu pas sur la terre
L'écho des chants du ciel ?

N'es-tu pas, sous tes voiles,
O fille des étoiles,
Le cadeau précieux
Qu'une bonté profonde
Daigna donner au monde
En souvenir des cieux ?

Quand ta voix solennelle
Résonne, et que ton aile
Vient le toucher au front,
L'homme devient un ange,
Et dans son vol étrange,
Il s'élançe plus prompt

Que l'éclair qui serpente
Et gronde sur la pente
De l'antique Sina ;
Tandis que son délire
Prête une âme à la lyre
Que ta main lui donna.

Les accents du poëte
Dominent la tempête,
Fille des fiers Autans,
Et son audace achève
Le plus sublime rêve
Des orgueilleux Titans.

Mais, loin des lieux immondes,
Sur les routes des mondes
Que l'Éternel traça,
Quand il franchit l'espace
Jamais sa main n'entasse
Pélion sur Ossa.

Sa course solennelle,
D'un seul coup de son aîle,
Le porte aux cieux ravis ;
Son luth divin résonne,
Et sa voix d'ange étonne
Les célestes parvis.

Dans des flots de lumière,
Secouant la poussière
De ce monde pervers,
Il plane sur la foule,
Et sous lui se déroule
Un nouvel univers.

Et là-haut son génie
Dérobe l'harmonie
Aux chœurs de Gabriel,
Et, nouveau Prométhée,
Sous la voûte enchantée,
Ravit le feu du ciel.

ENVOI.

O poète, j'aimais, aux jours de mon enfance,
Enfant aux blonds cheveux, au cœur plein d'espérance,
A lire tes récits ou navrants ou joyeux ;
Quand ton génie épris de notre jeune histoire,
Par ses mâles accents, d'un frais bandeau de gloire
Ceignait le front de nos aïeux !

Avec toi je pleurai sur le champ de bataille
Où le vieux Canadien qu'épargna la mitraille
Mourait enveloppé de son vieux drapeau blanc ;
Avec toi je rêvai sous le vert sycomore
Où le farouche Sagamore
Scalpait son ennemi sanglant !

Avec toi j'admiraï les bords sacrés du Gange,
Et les riants pays où se cueille l'orange ;
Puis, quittant l'ancien monde et ses coupoles d'or,
Je revins avec toi sur nos plages fertiles,
Ecouter ce que dit aux roses des Mille-Iles
Le flot palpitant qui s'endort !

Je te suivis partout, des rives du Bosphore,
Où ta muse suivait le drapeau tricolore,
Jusqu'aux sables brûlants de l'île de Java ;
Puis je vis dans ta strophe harmonieuse et fière,
Derrière le trône de Pierre,
Briller le front de Jéhova !

Et je voulus aussi, cédant à mon délire,
Animer sous mes doigts les cordes d'une lyre,
Et, quoique faible encor, ma muse de vingt ans.
Peut te dire aujourd'hui de sa voix enfantine,
Comme autrefois Reboul au divin Lamartine :
“ Mes chants naquirent de tes chants ! ”

LOUIS-HONORÉ FRÉCHETTE.



TROIS LÉGENDES DE MON PAYS

OU

L'ÉVANGILE IGNORÉ, L'ÉVANGILE PRÊCHÉ, L'ÉVANGILE
ACCEPTÉ.

“ Hâtons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu'il les ait
oubliées. ”

CHARLES NODIER.

AU LECTEUR.

Tantôt je parcourais les rives de notre Grand Fleuve,
conversant avec les pêcheurs sur la grève ;

— Tantôt je m'enfonçais dans l'antique forêt, cam-
pant le soir avec les chasseurs ;

— Tantôt, j'allais m'asseoir au foyer des vieux
diseurs, au sein de nos belles paroisses agricoles ;

Et je retenais dans ma mémoire ce que ces hommes
me racontaient.

De retour au logis je consultais nos vieilles chroniques, — ces *discours de voyages*, comme parlait Cartier, — ces admirables *relations*, — ces intéressantes *histoires de la Nouvelle France* :

Puis je me disais :—Ah ! s'il m'était donné de partager avec d'autres les charmes de ces heures délicieuses !

Voilà pourquoi je me suis mis à conter . . . Puissiez-vous, ami lecteur, prendre plaisir à mes récits !



PROLOGUE.

Les trois légendes qui suivent,—indépendamment de la forme qu'elles revêtent ici,—constituent les trois parties d'un drame moral, dans la manière des trilogies grecques : chacun de ces récits caractérise une de ces grandes situations qui, en se dégagant, font époque dans l'histoire religieuse et sociale des races aborigènes de notre Canada.

— L'histoire de *L'Ilet au Massacre*, la première par ordre de temps, nous montre, touchant à son paroxysme, l'état de féroce barbarie dans lequel étaient plongés les aborigènes de l'Amérique du Nord, avant l'arrivée des missionnaires.

— *Le Sagamo du Kapskouk* nous fait assister à cette lutte tempêteuse qui se fit dans la nature insoumise des Sauvages, lorsque leur fut exposée la doctrine catholique, avec l'alternative de ses promesses magnifiques et de ses menaces terribles.

— *Le Géant des Méchins* c'est la dernière étreinte de l'erreur aux prises avec la conscience, et le triomphe final de la Religion.

Cet enchaînement si naturel d'idées n'avait point échappé, d'ailleurs, à l'esprit tant juste des narrateurs qui nous ont transmis ces souvenirs.—Voici comme s'exprimait, à cet égard, un vieux Sauvage à qui je parlais de ces choses (je conserve aux paroles de mon interlocuteur cette forme pittoresque qu'on connaît si bien au pays et qu'on aime toujours) :

— “ Dans e' temps là.... tu vois ben.... les Sauvages pas la R'ligion.... toujours, toujours du sang.... pas la chalité....

— “ Quand les patliaches venir.... nos gens surpris.... pas accoutumés.... malaisé pour comprendre.... fâchés quasiment.

— “ Aujourd'hui.... Ah! Ah!.... pas la même chose en toute.... nous autes comprend tout.... “ la R'ligion tu vois ben! ”....

C'est pour conformer tout mon travail à cet ordre de pensées que, fidèle en cela du reste avec les.

coutumes légendaires, j'ai donné à chaque récit un second titre qui en est comme le sens moral :—ces trois légendes s'appelleront donc encore : *L'Évangile ignoré*, *L'Évangile prêché*, *L'Évangile accepté*.

Pour initier le lecteur aux choses qui, à titre essentiel ou de pur intérêt, se lient à ces histoires, il est bon de donner quelques explications trouvant naturellement ici leur place ; parce que, rejetées plus loin, ces arguments feraient languir la narration à laquelle je veux conserver toute la rapidité originale.



Toutes les localités dont il sera question sont situées dans les comtés actuels de Témiscouata et de Rimouski, et dans cette partie de la Province du Nouveau Brunswick qu'on appelle le Moyen Saint-Jean, à cause de la position qu'elle occupe par rapport à la belle rivière qui porte ce nom, mais que souvent j'appellerai, dans le cours du récit, de son nom sauvage, *Aloustouc*.

Les lieux auxquels se rattachent spécialement les souvenirs qui font le sujet de ces trois légendes sont : —le *Bic* et les *Ilets Méchins*, situés sur le fleuve Saint-Laurent presque aux deux extrémités du comté actuel de Rimouski :—le *Grand Saut* sur la rivière ou fleuve Saint-Jean, à environ quarante lieues au-dessus de la

ville de Frédéricton, capitale du Nouveau-Brunswick. Ici encore je remplacerai le nom de *Grand Saut*, donné à cette chute, que forment les eaux puissantes du Saint-Jean, se précipitant d'une élévation de soixante-quinze pieds à travers des encaissements de rochers d'un aspect grandiose et terrible, par le mot sauvage de *Kapskouk*, qui sert aux aborigènes à désigner et la chute et les gros rapides qui la complètent.

* * *

Les deux tribus sauvages qui jouent le principal rôle dans ces trois traditions, les tribus *Micmac* et *Maléchite*, faisaient alors partie de la nation Souriquoise (appartenant à la race Algonquine). Cette nation habitait toute l'étendue de pays naguères appelée l'*Acadie*, comprise aujourd'hui dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'extrémité Est du Bas-Canada et une petite partie de l'Etat du Maine. Le peuple Souriquois, dont nos chroniqueurs font tant d'éloges, le premier que connurent Jacques-Cartier et ses intrépides compagnons, a toujours été, — n'oublions pas de le dire, — l'ami fidèle des Français, des Acadiens et des Canadiens; ce qui ajoute pour nous un intérêt de plus à tout ce qui a rapport à cette belle et intelligente race.

Les Micmacs habitaient le littoral de la mer, du Golfe Saint-Laurent et de la Baie de Fundy (autrefois Baie Française).

Les Maléchites occupaient l'intérieur de la partie continentale de l'Acadie. De leur pays, ils se rendaient par les rivières Trois-Pistoles, Ristigouche, Miramichi et Saint-Jean, vers leurs *frères des eaux salées*, établis sur les bords du Saint-Laurent, dans la Gaspésie, la Baie-des-Chaleurs, les Îles du Golfe et la péninsule actuellement nommée la Nouvelle-Ecosse.

Aujourd'hui les restes de ces deux tribus sont éparés dans ces vastes régions, jadis leur domaine. Les deux principaux centres de réunion pour eux sont, maintenant, le village de Ristigouche pour les Micmacs, et la *Réserve des Sauvages*, en arrière des paroisses de l'Île Verte et de Kakouna, pour les Maléchites.

Le nom de Micmac, aujourd'hui commun à tous les Sauvages du littoral acadien, ne dut dans l'origine appartenir qu'aux Souriquois habitant la partie Ouest de la Baie des Chaleurs et la rive du Saint-Laurent comprise de nos jours dans le comté de Rimouski. (*) Ce mot paraît être la transformation du mot *Micouâk*, composé de deux racines algonquines: *Micoua* qui veut dire *couchant, crépuscule*, et de *ak, na* ou *nâk*, terminaison variable équivalant aux mots *terre, pays, demeure*.

Micouâk ou *Micoua-nâk* signifierait donc *terre du*

(*) Champlain, parlant des Sauvages de la Baie-des-Chaleurs, dit qu'ils se rendaient par le moyen de rivières et d'un portage à un endroit nommé *Mantane*. C'est encore ce que font quelquefois les Micmacs. En remontant la Ristigouche au départ, puis la Métapédiac et le grand lac du même nom, on s'engage dans une rivière appelée la *Petite Matane* d'où, par le moyen d'un portage, on tombe dans la grande rivière *Matane*, dans le comté de Rimouski.

couchant :—appliquée à une peuplade, selon les habitudes de langage des Sauvages, cette locution pourrait se traduire par la phrase suivante : *nos frères du couchant*. C'est, en toute probabilité, le nom que donnaient, aux Souriquois de l'Ouest Acadien, leurs frères de Miscou, de Miramichi, de l'Île Saint-Jean (Prince Edouard) et du Cap Breton, qui voyaient coucher le soleil dans la direction du territoire de la Ristigouche et de la Métapédiac.

Je ne sache pas qu'on ait jusqu'ici donné d'explication sur l'origine de ce nom de *Micmac* ; celle que je hazarde ici a paru plausible à des connaisseurs.

Le mot Maléchite me paraît être un dérivé du mot *Almouchiche*, composé du substantif *Almouts* ou *Animouts*, chien, et de la particule diminutive *chiche* ou *shish* :—pareille appellation, attribuée à une tribu amie, ne peut dire autre chose que : *la nation aux petits chiens*, qui a des petits chiens. (*)

Mais pourquoi distinguer ainsi une tribu ; car toutes les tribus sauvages entretenaient des chiens, presque

(*) Je crois devoir faire remarquer que, dans cette question d'étymologie, je n'entends nullement m'occuper de cette autre question historique, si obscure, qui a trait à la tribu que certaines chroniques ont désignée par le nom d'*Almouchiquois*, mot auquel M. l'abbé Moreau, missionnaire des Abénaquis, donne exactement la même signification que je donne au mot *Maléchite* :

M. l'abbé Lafèche, ancien missionnaire du diocèse de Saint Boniface, dans un fort intéressant article publié dans le N^o du 27 Mai 1857 du *Courrier du Canada*, rattache l'origine du mot *Maléchite* à deux mots du dialecte *Cris* : *Mayi* qui veut dire difforme et *Shit* pied.—Il m'est impossible de croire que mes amis les Maléchites, si parfaits de formes, si magnifiquement développés, des plus beaux parmi les plus beaux Sauvages, aient jamais pu recevoir le nom de *Pieds difformes* ; eux qui pourraient, surtout pour les mains et pour les pieds, servir de modèles aux artistes.

tous de petite taille? Ah! c'est que ces petits chiens, de race particulière, qu'on retrouve encore, mais en petit nombre, chez les Maléchites et les Micmacs de Ristigouche, possèdent des qualités instinctives qui ne se rencontrent par chez les autres races :—ils chassent le porc-épic avec un succès infailible et libre d'accidents.

Or dans un pays où abondait le porc-épic, comme au pays dont est question, ce n'était pas un petit mérite que celui qui distinguait ces gentils animaux. Les chasseurs savent quels dangers l'on court de perdre ses chiens, lorsque ceux-ci tombent sur la piste fraîche d'un porc-épic :—c'est au point que les admirables relations des Jésuites font mention de ces dangers.

Pour les *almouchiches*, point de périls dans cette chasse.—Il fait beau voir ces fines bêtes, au lieu de se ruer sur les *piquans* sans nombre d'un porc-épic surpris dans sa marche paresseuse et *pelotonné* pour sa défense, il fait beau les voir tomber en arrêt, le nez à deux pouces de l'animal, japper d'abord pour avertir le chasseur, puis, si le maître tarde à venir, se taire, retenir leur haleine jusqu'à ce que le gibier l'écrissé, n'entendant plus de bruit, se croyant seul, lève la tête et découvre sa gorge aux poils doux, sous laquelle l'*almouchiche* plonge le museau, pour tourner sur le dos le porc-épic qu'alors il étrangle.

Il évite ainsi de se bourrer la tête, les yeux, la bouche et le col de *piquans*, comme font les autres chiens, qui souvent meurent de ces blessures, lesquelles,

toujours et pour le moins, causent à ces animaux des abcès affreux.

*
* *

Un mot présentement des sources où j'ai puisé la matière de ces légendes, dont la tradition se conserve encore, bien que le souvenir en soit de moins en moins vivace, au sein des tribus dont je viens de parler et parmi les vieux conteurs de la côte.

Il a fallu recueillir, pièce à pièce, les précieux lambeaux de ces histoires intéressantes, pour les reconstituer dans leur ensemble et les arracher à l'oubli qui les menace.

Car, dans quelques années, alors que la famille aura vu se relâcher les liens qui en unissent les membres, alors qu'on ne voyagera plus qu'en bateau à vapeur et en chemin de fer, prosaïquement entouré de ballots de cotons et de boîtes de ferrailles, qui se sentira l'envie de conter et le désir d'entendre conter ces délicieuses choses, dont le cercle du foyer domestique ou le groupement du bivouac sont la mise *en train* de rigueur ?

Oh ! Bon et charmant vieux temps qui t'envoies, je te salue ! Tant que tu n'auras pas disparu dessous l'horizon, mes yeux humides ne cesseront de te contempler et, après, quand même tous t'oublieraient, pour moi je ne t'oublierai jamais !

*
* *

Il n'est peut-être pas, en Canada, un nom légendaire plus connu que celui de *L'Islet au Massacre* ;—mais combien de ceux qui ont appris ce nom ignorent encore le point précis qu'occupe cet îlot sur la carte de notre pays, et, combien peu connaissent les événements qui ont valu à ce petit rocher une renommée si généralement répandue, une appellation à la fois si saisissante et si terrible !

Le fond de la légende de l'Islet au Massacre repose sur un fait de l'histoire, qui constitue le premier événement important des annales aborigènes dont il soit fait mention dans nos chroniques et le seul, antérieur à la découverte du pays, auquel il soit assigné une date à peu près précise.

C'est au grand pilote de Saint Malo, à l'intrépide marin, à l'intelligent découvreur, à celui qui le premier planta la Croix du Christ et le drapeau blanc de la France sur ce sol de notre Canada, que nous devons la mention de cet événement aujourd'hui passé dans le domaine légendaire.

On lit, en effet, au neuvième chapitre de la SECONDE NAVIGATION de Jacques Cartier, le passage suivant :

— “ Et fut par le dit *Donnacona* montré au dit Capitaine les peaux de cinq têtes d'hommes estendus sur des bois, comme peaux de parchemins ; et nous dit que c'étaient des *Toudamens* de devers le Su qui leur menaient continuellement la guerre.

“ Outre nous fut dit, qu’il y a deux ans passés que les
 “ dits Toudamens les vinrent assaillir jusques dedans
 “ le dit fleuve à une Isle qui est le travers du *Saguenay*
 “ où ils étaient à passer la nuit, tendans aller à *Hon-*
 “ *guedo* leur mener guerre avecque environ deux
 “ cents personnes, tant hommes, femmes, qu’enfans,
 “ lesquels furent surpris en dormant dedans un fort
 “ qu’ils avaient fait, ou mirent les dits *Toudamens* le
 “ feu tout à l’entour et comme ils sortaient les tuèrent
 “ tous, réserve cinq qui échappèrent. De laquelle
 “ destrouse se plaignaient encore fort, nous montrant
 “ qu’ils en auraient vengeance.”

Il y a dans ce passage,—à part les obscurités du style de cette époque,—des confusions et des méprises, qui n’ont point lieu d’étonner quand on songe aux circonstances dans lesquelles se trouvait alors le narrateur. On sait en effet combien il était difficile, en dehors de la nécessité de se servir d’interprètes—(qui pour Cartier, n’étaient autres que les deux Souriquois Taiguragny et Domagaya)—d’obtenir des renseignements exacts des Sauvages.

Les traditions conservées nous ont depuis donné les corrections de ces méprises et les explications de ces obscurités, dont le lecteur aura l’intelligence à mesure qu’il suivra le développement de ce récit.

Quoiqu’il en soit, le fait principal avec ses accessoires les plus importants reste tel que Cartier le recueillait, il y a plus de trois siècles, de la bouche du Sachem de *Stadaconé*, à l’endroit même qu’occupe aujourd’hui la ville de Québec.

*
* *

Je tiens les détails de la seconde légende, *Le Sagamo du Kapskouk*, de mon vieil et bon ami Louis Thomas le Maléchite, chef de sa tribu, digne vieillard maintenant dans sa quatre vingt treizième année.

Je me rappelle ce jour comme si c'était hier, cependant il y a déjà plusieurs années de cela. Mon vieil ami avait placé pour quelques jours ses ouigouans, car il était avec plusieurs des siens, sur les bords de la Rivière Rimouski.—J'allai le voir.

Quand j'approchai de sa cabane il était debout en plein air : sa grande et belle stature se dessinait dans le ciel bleu, sur le rebord du coteau qu'occupait le campement : sa noble tête était nue à la brise et sa longue chevelure, encore noire, malgré son âge, flottait avec majesté sur ses larges épaules : il portait un ample capot de drap bleu, noué sous la gorge avec ces larges agrafes d'argent tant aimées des Sauvages : ses jambes, encore solides alors, étaient enveloppées de mitasses blanches et noires, tombant avec une grâce sévère sur ses mocassins brodés.

Il portait, affectueusement pendu à son col, un grand chapelet aux grains d'ébène, dont la croix blanche ornait sa poitrine. Heureux prince, qui marche fièrement au milieu de son peuple, honoré des couleurs de la chatelaine du Ciel !

Je m'assis près de lui sur le tertre, en face de

cette belle anse de Rimouski, et ce fut là que j'entendis raconter, pour la première fois, la *légende du Kapskouk*.

* * *

Je descendais un jour le Saint-Laurent, dans une de ces rapides embarcations que les pêcheurs appellent *demi-berges*. Le soir nous avions fait halte aux *Ilets Méchins*.

Déjà notre léger esquif était tiré sur le sable, déjà nous faisons les préparatifs du campement, par un soir magnifique du mois d'août, lorsque nous entendîmes des voix, *venant d'en bas*, chanter le refrain :

Vogue, marinier vogue !
La mer a traversé !
Vogue beau marinier !

C'était deux berges pêcheuses qui remontaient des Cloridomes, et venaient passer la nuit au rendez-vous accoutumé *des Ilets*. Quelle bonne fortune !

Nous étions là réunis une quinzaine d'hommes, il fallait faire un *grand feu* ! . . . Ce ne fut pas long, et bientôt un bûcher digne de brûler la dépouille mortelle d'un Hector ou d'un Ajax était allumé, illuminant au loin *la mer*, comme on appelle ici le fleuve qui a près de vingt lieues de large.

Quand l'ardeur de ce vaste brâsier se fut un peu apaisée, qu'autour d'un feu moins violent chacun eut pris sa place sur le sable du rivage, un vieux pêcheur, à sa trentième pêche, nous raconta tout ce qui s'était dit avant lui, et probablement tout ce qu'on a pu dire depuis, sur le géant des *Méchins*, dont déjà j'avais entendu parler.

Depuis, j'en ai conversé avec les Sauvages, et c'est à ce concours de circonstances que je dois de connaître la dernière de ces trois *légendes*.

* *

Encore un mot de dissertation, puis nous prendrons la clef des bois, pour suivre, à travers le sombre dédale de la forêt primitive, les partis de guerre iroquois, micmacs et maléchites.

On vient de voir dans le récit de Cartier les mots de *Toudamens* et d'*Honguedo* qu'on ne retrouve plus dans les relations et chroniques d'une date un peu plus récente. Les *Toudamens* n'étaient autres que les *Iroquois*, ennemis des nombreuses tribus *algiques* ou *algonquines*, répandues dans toute l'étendue de la vallée du Saint-Laurent et sur les bords des rivières St. Jean, Pénobscot et Kennébec.

Par le mot *Honguedo*, Cartier désigne la péninsule gaspésienne, à l'extrême nord de l'ancien pays souriquois ou acadien. Lescarbot précise encore ce

renseignement. *Le Routier* de Jean Alphonse Xanc-toigne appelle la baie de Gaspé *Oguedoc* : c'est évidemment un même mot différemment dit et écrit.

Le langage de toutes nos tribus sauvages a subi et subit encore—dans les mots, mais dans les mots seulement, car la construction grammaticale ne varie point—de profondes modifications ; à ce point qu'on compte au moins quinze à vingt dialectes, se rattachant tous à la langue-mère, qu'on croit être (c'est une question) la langue des Algonquins proprement dits.

Dès le temps des commencements de *Port-Royal d'Acadie*, (qui n'a rien à démêler avec *Port-Royal des Champs*, malgré qu'en ait pu rêver l'imagination fertile d'un romancier moderne) Lescarbot, parlant de quelques mots et phrases sauvages transmis par Cartier, disait des Souriquois, dont il avait appris la langue :—“ Aujourd'hui ils ne parlent plus ainsi.”

De ces modifications successives et rapidement produites, sont venues des difficultés d'interprétation et des divergences d'opinion qui forcent à adopter certaines appellations génériques, maintenant consacrées par l'usage, sans tenir compte des périodes de temps et des différences de langage.

Pour la même raison, on se sert des noms de lieux et d'objets qui ont prévalu, et cela sans toujours se préoccuper des concordances chronologiques et ethnologiques. Je suivrai cette méthode. C'est ainsi que j'emploierai les mots Miemac et Maléchite, bien que, dans leur forme actuelle, ils fussent inconnus aux chroniqueurs des époques dont il est question dans ces histoires.

Il suffit, pour le pittoresque du récit, et pour conserver à notre littérature nationale le caractère d'originalité que lui ont imprimé nos premiers écrivains, de ne pas perdre cette couleur locale canadienne si vive et si chatoyante, cette *senteur du terroir laurentien*, dont la perte ne serait compensée par aucune des plus précieuses qualités du style.

Nous sommes nés, comme peuple, du catholicisme, du dix-septième siècle et de nos luttes avec une nature sauvage et indomptée, nous ne sommes point fils de la révolution et nous n'avons pas besoin des expédients du romantisme moderne pour intéresser des esprits qui croient et des cœurs encore purs. Notre langage national doit donc être comme un écho de la saine littérature française d'autrefois, repercuté par nos montagnes, aux bords de nos lacs et de nos rivières, dans les mystérieuses profondeurs de nos grands bois.

I.

L'ILET AU MASSACRE

OU

L'ÉVANGILE IGNORÉ.

1

LA PAIX.

C'était un an avant le premier voyage qui fit connaître à la France l'existence du fleuve Saint-Laurent. Les choses se passaient dans cette contrée giboyeuse et poissonneuse qui s'étend du Témiscouata au Métis, et depuis les hauteurs des terres jusqu'à la rive du Grand Fleuve.

Ce territoire faisait partie du pays des Micmacs, et les cent cinquante lieues de terrain comprises dans

l'espace indiqué étaient échues en partage, comme endroit de pêche et de chasse, à une cinquantaine de familles de la tribu propriétaire.

Ces familles vivaient dans l'abondance de tout ce que les Sauvages d'alors concevaient de meilleur pour l'homme.

Partout de l'orignal, du caribou, du castor, de l'ours, du loup-cervier, du vison, de la marte, de la loutre, du porc-épic.

Les bois fourmillaient de lièvres et de perdrix.

L'anguille, la truite, le touladi faisaient grouiller les lacs et les rivières.

Puis, dans la belle saison, les eaux salées du Saint-Laurent fournissaient l'éperlan, le capelan, le hareng, la morue, le saumon, et donnaient encore le loup-marin et la pourcie.

Enfin, comme le disaient, quelques années plus tard, dans le style naïf du temps, les *Relations* :—“ Jamais “ Salomon n'eut son hostel mieux ordonné et policé “ en vivandiers”

Le bouleau, dont l'écorce est la seule propre à la construction des canots et à la fabrication de certains ustensiles, le sapin, cet edredon des chasseurs, et l'érable, à la sève sans pareille, abondaient dans toutes les parties de la forêt.

L'intelligente et vigoureuse race des Micmacs était bien capable de comprendre ces avantages et d'en profiter, pour mener vie insouciant et commode, au sein de cette nature grande et généreuse.



Déjà, depuis quelque temps, la chasse d'hiver était finie et déjà le poisson de mer avait fait son apparition. Les cinquante familles, dont nous avons parlé, avaient abandonné les sentiers plaqués des bois, emportant les peaux des animaux tués, la graisse et la viande boucannée d'original.

Selon l'usage, toutes s'étaient dirigées vers la Baie du Bic, pour y vivre quelques jours en commun de la vie de bourgade, avant de se disperser sur le littoral, le long duquel chaque petit groupe avait son poste désigné pour la durée de la belle saison.

Cette belle saison était décidément arrivée..... Les trembles, les ormes, les érables et autres arbres à feuilles caduques commençaient à mêler la couleur glauque de leur feuillage miroitant, à la couleur plus sombre des sapins toujours verts.

La Baie du Bic, sous l'influence du soleil et des grandes marées du printemps, s'était débarrassée de la glace qui, pendant l'hiver, avait enchaîné ses eaux et couvert son sein. Dans ce moment elle apparaissait toute belle, aux yeux contemplatifs des Sauvages, dans sa toilette printannière.

Aussi bien, est-ce un endroit d'un pittoresque ravissant que le Bic!—Un Bassin assez vaste pour être majestueux; assez petit pour pouvoir être embrassé d'un coup-d'œil:—une plage coupée de dentelures profondes, accidentée de platins, de caps et de falaises :

un arrière-plan de montagnes taillé profusément, comme tous les paysages de notre Canada, dans l'étoffe du globe.

Deux belles rivières, descendant en cascades et en rapides des gorges voisines, viennent verser leurs eaux aux deux extrémités de la baie.

Puis, du côté du large, une entrée rétrécie, bornée par deux caps élevés, rendue plus étroite encore par la présence de deux îlets escarpés et sauvages, se dessinant sur les grandes eaux du fleuve Saint-Laurent :—pour horizon, partie de l'île du Bic, à près de deux lieues au large, et la côte nord du fleuve, distante de neuf lieues.

C'était en face de cette nappe d'eau, sur un des plateaux qui bordent le rivage, au milieu d'un bois de sapins et de merisiers, qu'étaient fixés, comme jetées à l'aventure, les cabanes en forme de pyramides arrondies des *Miémacs*.

De petits chemins circulaient au sein de la bourgade, et des sentiers, bordés de collets à lièvres, s'enfonçaient de distance en distance dans le bois.

On ne se pressait point à la bourgade du Bic ! On partageait les heures, entre la délicieuse nonchalance méditative des Sauvages et le travail du passage des peaux, de la confection des ustensiles et des articles de toilette.

On allait, cependant, avoir bientôt besoin de canots ; et la sève, forçant dans les veines des arbres, avait déjà rendu le bouleau facile à *pleumer*, depuis quelque temps.

Les jeunes hommes reprirent donc le chemin des grands bois, pour aller enlever aux énormes arbres les écorces propres à la confection de ces jolies barques sauvages si coquettes, véritables chefs-d'œuvre d'élégance et d'utilité.

* * *

On était au Bie depuis près d'un mois :—c'était par une matinée magnifique ;—le calme était partout dans l'air ;—un soleil de la fin de Mai réchauffait la nature, faisait scintiller les eaux et gazouiller les oiseaux dans la feuillée.

Au campement micmac on jouissait comme la nature, les eaux et les oiseaux.—Aux portes des cabanes, les hommes s'occupaient nonchalamment à préparer le bois de cèdre des canots ; les enfants jouaient, en se roulant sans bruit sur le tapis des bois ; les femmes et les jeunes filles, paresseusement assises au milieu des peaux soyeuses, confectionnaient des mocassins, des mitasses, des manteaux, ou brodaient des *matachias* (*) : les jeunes mères, ayant suspendu les *nâganes* (†) de leurs nourrissons à des branches d'arbres, détachaient de temps à autre l'œil et la main

(*) Les *matachias* sont des ceintures et colliers, ornements des Sauvages.

(†) Les *nâganes* sont de jolies planchettes munies de lacets, de cerceaux et d'une courroie de porteur, sur lesquelles on emmaillote les enfants à la mamelle : espèces de hottes élégantes qui sont les berceaux des petits Sauvages.

des racines qu'elles préparaient pour coudre les écorces, afin de donner un regard d'amour à leur progéniture et une impulsion de balancement à la nâgane.

Il n'y a rien de charmant comme cette vie de lézard au soleil : rien de gracieux comme les poses naturelles que prennent les torsos et les membres flexibles de ces enfants de la nature.

C'est chez les races primitives, ou chez les peuples qui ont conservé quelque chose de leur simplicité première, que les artistes vont chercher le mystérieux secret de ces lignes et de ces contours qui distinguent le dessin des maîtres.

2

L'ALARME.

On se laissait vivre ainsi, demi-rêvant à part soi, demi-asant de ce ton lent et tranquille qui caractérise la causerie de famille chez les Sauvages, lorsque deux des jeunes hommes du parti des écorces, arrivant de la forêt, jetèrent, au milieu de ce calme et de ce bonheur, la fatale nouvelle que, la veille au soir, un parti

ennemi n'était qu'à une journée de marche de la bourgade !

Les guerriers, se redressant dans leur force et leur dignité sauvages et maîtrisant leur émotion, se contentèrent de répondre avec dédain : — *Almouts* ! Les chiens !

La troupe des faibles poussa un cri de terreur !

Les femmes et les jeunes filles, entourées des enfants qui se pressaient sur elles, les jeunes mères, serrant sur leur sein les petits des nâganes, se précipitèrent, en pleurant, dans les cabanes, comme pour y chercher un refuge.

Pendant que ces frêles demeures, un instant auparavant si calmes, retentissaient des sanglots de ces malheureux, les guerriers, auxquels incombait la tâche de les défendre, ayant à leur tête les anciens, se consultaient sur ce qu'il y avait à faire en une telle conjoncture.

Le parti ennemi avait semblé nombreux ; il suivait un grand chemin de plaques conduisant directement au village ; c'était une route commune et constamment fréquentée. Selon les calculs des courriers il devait atteindre, le soir même et de bonne heure, la Baie du Bic.

Les gens des écorces étaient restés dans les bois, pour surveiller les envahisseurs et donner avis de leur approche quelques heures à l'avance.

Que faire ? — Huit heures à peine séparaient le

moment actuel de celui où le cri de combat devait retentir !

L'ennemi venait à travers bois :—un expédient eût donc été certain ; e'eût été de descendre le fleuve en canot, et d'aller rejoindre les frères de Matane ; mais pour exécuter ce plan, il eût fallu une embarcation pour chaque famille, et toute la bourgade ne possédait, en ce moment, que cinq vieux canots, réparés pour l'usage journalier d'une situation comme celle dans laquelle se trouvaient les Micmacs une heure auparavant. La fuite par terre, avec les vieillards, les femmes et les enfants, en présence d'un parti de guerre, était impossible.

La première chose que l'on fit, sans perdre de temps, fut d'équiper les cinq canots et d'expédier, avec des provisions abondantes, vers le bas du fleuve, sous la conduite de quelques vieillards, les femmes enceintes, les petits enfants à la mamelle et leurs mères : en tout à peu près trente personnes, les plus faibles et les plus dignes de pitié, qu'on soustrayait ainsi aux angoisses du moment et aux dangers de l'avenir.

Cela fait, il ne restait plus qu'à prendre la résolution de vaincre, ou de mourir en vendant chèrement sa vie. Telle fut aussi la détermination prise, à la suite de laquelle on se mit à imaginer les préparatifs d'une résistance désespérée.

Pendant que ceci se passait au sein de la malheureuse population, l'ennemi s'avancait, avec précaution, mais avec rapidité, à travers une route bien frayée,

traversant un pays accidenté, mais de facile accès, ne présentant sur le trajet suivi ni lac, ni rivière considérable capables de causer de graves embarras.

Le plus difficile du chemin se rencontrait dans le voisinage immédiat de la Baie ; mais là, des sentiers, circulant dans les coulées des montagnes et convergeant vers la bourgade, sentiers que suivaient tous les jours les Miemaes allant au bois quérir ce qui leur était nécessaire, offraient à l'ennemi, non seulement un facile moyen d'arriver, mais encore des avantages incalculables pour les combinaisons d'une attaque comme celle qu'il méditait.

3

SUR LES PISTES.

Les Miemaes, restés dans le bois pour observer, avaient pu, faisant usage de leur intime connaissance des lieux et profitant de la confiance des ennemis, qui ne soupçonnaient aucunement la présence de batteurs d'estrade autour d'eux, se rendre un compte parfait de tout ce qu'il importait de savoir.

Dans la nuit du départ des deux courriers envoyés

à la bourgade du Bic, les éclaireurs avaient facilement découvert que le parti qu'on avait sur les bras était un parti d'Iroquois, composé d'environ cent guerriers d'élite, *ayant livré leur âme* au carnage et à la dévastation.

Ces guerriers formaient, en toute probabilité, un groupe détaché d'une de ces grandes expéditions qu'à cette époque, et longtemps après encore, les nations iroquoises envoyaient dans toute la vallée du Saint-Laurent.

Bien rarement les Iroquois prenaient une autre route que celle du fleuve, quand ils venaient porter leurs armes jusqu'en ces endroits, pour la raison qu'ils ne connaissaient pas l'intérieur de la vaste étendue de pays qu'il leur aurait été nécessaire de parcourir et que, de plus, il eût fallu traverser le territoire des Abénaquis, tribu vaillante et aguerrie de la nation algonquine, qui ne laissait pas sur ses terres un facile passage aux ennemis de sa race.

Mais très souvent les Iroquois, après avoir cotoyé les rives du Saint-Laurent, s'engageaient dans le cours des grandes rivières, afin d'aller giboyer, quand les provisions manquaient, ou attaquer les petites bourgades de l'intérieur, et même les familles distribuées par groupes au sein des pays de chasse.

Les Miemacs comprirent que les ennemis qu'ils avaient devant eux avaient dû prendre le haut pays par la grande rivière qu'on appelle aujourd'hui des Trois-Pistoles, puis s'engager dans cette autre rivière tributaire de la première et qui a nom Bouabouscache,